

Le pêcheur à la ligne

Autor(en): **G.H.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 28

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les bons et sur les méchants, sur les confédérés qui n'ont pas offert de prix, comme sur ceux qui ont beaucoup donné.

Tout va donc pour le mieux. Attendons avec confiance le 16 juillet. L. M.

Le pêcheur à la ligne.

Chacun a son idée, M. le rédacteur, je n'y veux pas contredire; mais justement, grâce à la liberté de la presse et des opinions, je veux vous dire que je ne partage pas l'enthousiasme de ces messieurs de Bâle qui prennent, comme vous dites, la pêche à la ligne au sérieux. J'ai cru rêver en lisant votre article sur la Société des pêcheurs de Bâle. Eh! voilà bien l'esprit du temps; une *société* à l'occasion de misérables poissons.

Je ne sais pas où l'on veut s'arrêter: une société du Grütli, une société du Club alpin, une société pour les Beaux-Arts, etc., etc.... puis voici une société pour des Poissons! Bientôt nous aurons une société pour les Hanneçons!

Allons, soit! — Et puis, ce n'est pas tout.

« Il faut, dit M. Braum, que le pêcheur à la ligne donne l'exemple de toutes les vertus. »

C'est bien, c'est très bien: toutes les vertus chez un pêcheur à la ligne! On n'en demande pas tant chez les autres pêcheurs dont le monde regorge et qui font bien leurs affaires sans tant de bruit. *Toutes les vertus théologiques sont indispensables chez un vrai pêcheur! La vigilance, la rectitude du jugement, la patience, la droiture de l'âme, et enfin le stoïcisme!*

En vérité, on croirait entendre un prédicateur engageant ses auditeurs à saisir le royaume des cieux. Ah! monsieur, c'est aller bien loin, me semble-t-il. La pêche à la ligne ne vaut pas de tels efforts. De toutes les vertus théologiques que vous indiquez, j'en prends une seule qui suffit dans le cas présent, c'est la *patience*. Oh! pour la patience, il en faut au pêcheur à la ligne. J'ai vécu dans le pays de la pêche à la ligne par excellence, à Vallorbes, où dès quatre heures du matin, par tous les temps, même par une pluie battante, vous auriez pu voir une longue file de ces fidèles adorateurs de la truite, rangés à trente ou quarante pas les uns des autres, costumés de la plus étrange façon, et recouverts de quelque mauvaise toile cirée, immobiles comme des *dieux terme*, attendant qu'il plût à la gent poissonneuse de mordre à l'hameçon.

Eh bien, monsieur, chacun a son idée, vous savez; cela m'a fait le plus singulier effet, et j'en ai conservé le souvenir jusqu'à aujourd'hui, si bien que la définition que me donnait un jour un Vallorbier du pêcheur à la ligne me semble ne pas manquer de justesse et d'à-propos: « Savez-vous, me disait-il, ce que c'est qu'un pêcheur à la ligne? C'est un bout de ficelle qui commence par un hameçon et finit par un imbécile. » Je suis assez de son avis.

Agréé, etc.

G. H. C.

A propos du tir fédéral.

J'ai, Monsieur, un vieux ami qui, pendant une vingtaine d'années, a été atteint d'une douce folie, que j'appellerai « la monomanie festive. » Chacun, en ce globe sublunaire, a ses petites toquades. L'un collectionne les boutons de gnêtre qui, suivant le Sr Lebœuf, ne manquaient pas à l'armée française; l'autre entasse des milliers de timbres-poste; celui-ci se fait une galerie (!!) de Titiens ou de Murillos fabriqués il y a dix ans; celui-là... bref. Je m'arrête pour revenir à ce camarade qui, pendant vingt ans, s'est cru obligé d'assister à tous les concours, expositions, cérémonies, jubilé, fêtes royales, impériales, musicales, nationales, commémoratives, artistiques et autres, qui ont été inventées pour le plus grand soulagement du porte-monnaie.

Je ne vous dirai pas toutes les désillusions qu'il a rapportées. Je ne vous parlerai pas non plus des notes fabuleuses qu'il a soldées à Paris et à Vienne, en Suisse et en Amérique. Ça fait rêver, Monsieur! Un amateur aussi enragé de réjouissances publiques était tenu de venir à notre tir. Je me le figurais et je l'ai invité. Le gredin m'a refusé! Et il m'envoia... tenez, lisez vous-même, Monsieur, et agréé mes salutations empressées.

Remarques et prédictions philosophiques, gastronomiques, financières et littéraires pour le tir fédéral de 1876:

15 juin. — Les bâtiments de la cantine et du stand s'élèvent peu à peu. Le prix des denrées songe à en faire autant.

20 juin. — L'enthousiasme se manifeste au dehors par le pavage des rues et au dedans par la confection de plusieurs discours qu'on prononcera... dans les journaux.

22, 23 et 24 juin. — Le festival de Morat donne à réfléchir aux visiteurs et ne donne pas de dividende aux actionnaires.

1^{er} juillet. — La police constate une série de guet-à-pens pratiqués sur la bourse de plusieurs citoyens inoffensifs, sous prétexte de lanternes vénitienes, de drapeaux ou d'oriflammes. On est exposé à recevoir en pleine poitrine et en plein jour une liste de souscription. Les souscriptions des cantons allemands continuent à ne pas affluer.

5 juillet. — La grandeur des chopos diminue, mais par contre la viande augmente. Les ménagères se plaignent.

12 juillet. — Continuation des préparatifs. L'arrivée de 500 *Kelners* obséquieux, blonds et en habit noir répand une douce gaieté.

15 juillet. — On s'aperçoit qu'il manque bien des choses et que les poules ne font pas assez d'œufs. Les dits œufs (riez de la poule aux œufs d'or) valent 1 fr. 25 la douzaine. C'est peut-être un peu cher.

16 juillet. — Commencement des coups de fusil et des coups de soleil, à 9 heures du soir.

17 juillet. — Les biftecks songent à se mettre en grève comme les Messieurs de l'Internationale. C'est du joli.